



Monsieur François DE RUGY
Ministre d'Etat
Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Paris, le dimanche 24 mars 2019

Monsieur le Ministre d'Etat,

La semaine prochaine reprennent à l'ONU les négociations, entamées en septembre dernier, visant à offrir un cadre juridique contraignant à l'exploration et à l'exploitation de la Haute mer. Elles traduisent la volonté de la communauté internationale d'agir pour la préservation de l'océan et de ses ressources.

Car à 200 milles nautiques de la côte débute un espace hors de toute juridiction nationale où la liberté est la règle et la coopération l'exception. Un espace amené à être soumis à de plus fortes tensions en raison des importants bénéfices attendus de l'exploitation de ses ressources minérales et génétiques. Il est ainsi estimé que la zone dite « Clarion-Clipperton » dans le Pacifique Sud contient à elle seule trois fois plus de nickel, de cobalt et de manganèse que toutes les ressources avérées hors des océans. Selon la Commission européenne, l'extraction des minéraux marins pourrait générer 10 milliards d'euros de bénéfices dès 2030. L'étude des propriétés génétiques des organismes marins peut, quant à elle, contribuer au développement de nouveaux médicaments ou servir à la création de matériaux biosourcés.

Cet impressionnant potentiel, tant économique que scientifique, ne doit cependant pas être exploité au mépris des considérations environnementales. Il ne doit pas non plus en résulter une partition de l'océan au profit du plus avancé technologiquement ou du plus belliqueux. Les négociations en cours sur la Haute mer sont fondamentales pour prévenir de tels risques. En effet, si la communauté internationale s'accordait pour consacrer l'océan comme bien commun de l'humanité, nous ferions prévaloir, en Haute mer, le principe de responsabilité sur celui de la liberté et de la souveraineté. Nous pourrions dès lors en partager les bénéfices, y promouvoir la recherche scientifique et y réguler les entreprises économiques.

C'est le sens de l'appel « Ocean As Common » lancé à Monaco en juin 2018 et porté par une alliance de personnalités et d'ONG engagées. Le Gouvernement avait alors exprimé son grand intérêt pour cette initiative. A la veille de la reprise des négociations sur la Haute mer à New York, nous souhaitons l'encourager à défendre cette position auprès de nos partenaires internationaux. Notre pays a démontré sa capacité d'entraînement en participant directement au succès de la COP21. Soyons une fois encore à l'avant-garde de la lutte pour le climat et la biodiversité ; pour que soit reconnu à l'océan la qualité de bien commun de l'humanité.

Vous remerciant, par avance, de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre haute considération.

Jimmy Pahun, député, Marielle de Sarnez, présidente de la commission des affaires étrangères, Barbara Pompili, présidente de la commission du développement durable, Yaël Braun-Pivet, présidente de la commission des lois, Hugues Renson, vice-président de l'Assemblée nationale, Sylvain Waserman, vice-président de l'Assemblée nationale, Patrick Mignola, président du groupe Démocrates et apparentés, Bérangère Abba, Eric Alauzet, Sophie Auconie, Delphine Bagarry, Erwan Balanant, Géraldine Bannier, Jean-Noël Barrot, Stéphane Baudu, Justine Benin, Philippe Berta, Philippe Bolo, Jean-Louis Boulranges, Moetai Brotherson, Vincent Bru, Lionel Causse, Annie Chapelier, Sylvie Charrière, Guillaume Chiche, Paul Christophe, Stéphane Claireaux, Fabienne Colboc, Jean-Pierre Cubertafon, Yolaine de Courson, Jennifer de Temmerman, Michèle de Vaucouleurs, Marguerite Deprez-Audebert, Coralie Dubost, Audrey Dufeu Schubert, Frédérique Dumas, Stella Dupont, Bruno Duvergé, Sarah El Hairy, Nathalie Elimas, Nadia Essayan, Catherine Fabre, Michel Fanget, Agnès Firmin-Le Bono, Isabelle Florennes, Bruno Fuchs, Patricia Gallerneau, Laurent Garcia, Anne Genetet, Brahim Hammouche, Cyrille Isaac-Sibille, Elodie Jacquier-Laforge, Bruno Joncour, Hubert Julien-Laferrière, Stéphanie Kerbarh, Yannick Kerlogot, Anissa Khedher, Jean-Luc Lagleize, Fabien Lainé, François-Michel Lambert, Mohamed Laqhila, Jean-Charles Larssonneur, Florence Lasserre-David, Philippe Latombe, David Lorion, Aude Luquet, Gilles Lurton, Jacques Maire, Jacques Marilossian, Sandra Marsaud, Max Mathiasin, Fabien Matras, Jean-Paul Mattei, Sereine Mauborgne, Sophie Mette, Philippe Michel-Kleisbauer, Bruno Millienne, Paul Molac, Sébastien Nadot, Matthieu Orphelin, Sophie Panonacle, Alain Perea, Patrice Perrot, Maud Petit, Valérie Petit, Claire Pitollat, Dominique Potier, Josy Poueyto, Florence Provendier, Didier Quentin, Richard Ramos, Cécile Rilhac, Maina Sage, Nathalie Sarles, Joachim Son-Forget, Liliana Tanguy, Huguette Tiegna, Elisabeth Toutut-Picard, Frédérique Tuffnell, Nicolas Turquois, Laurence Vichnievsky, Cédric Vilani, Martine Wonner, Jean-Marc Zulesi, députés.

- Copie : M. Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères